



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## L'Injure reconnue par le Tribunal de Lorient : un sérieux avertissement pour Eau et Rivières de Bretagne et Jean-Claude PIERRE

L'Institut Scientifique et Technique de l'Environnement (ISTE), Association loi 1901 qui a publié de nombreuses études et qui agit contre un laisser aller préjudiciable à l'environnement réunit près d'une centaine de membres d'horizons professionnels et géographiques variés : agronomes, agriculteurs, biologistes, chercheurs, chimistes, industriels, juristes, médecins.... Sa vocation consiste à :

- mener des études et des réflexions sur l'état du milieu et sur les solutions à mettre en place,
- être un lieu d'échanges, de rencontres et de débats,
- concilier écologie et économie en s'appuyant sur les synthèses scientifiques disponibles ou à établir.

Ce dernier domaine devient rapidement polémique comme l'illustrent les difficultés d'obtenir un débat sérieux et serein autour de l'ouvrage et des conclusions des Docteurs L'HIRONDEL sur l'innocuité des nitrates alimentaires et de l'eau de consommation.

Du procès d'intention aux injures, il n'y a eu qu'un pas rapidement franchi par l'Association Eau et Rivières de Bretagne, qui a engagé une vive polémique à notre encontre, confondant la résistance au prêt à penser écologiste avec du "révisionnisme" et de l'"imposture scientifique".

Notre Institut s'est trouvé dans l'obligation de réagir à ces attaques et de faire connaître ses travaux et actions orientés sur la protection de l'environnement et le traitement des pollutions. Nous avons engagé une procédure en diffamation à l'encontre d'Eau et Rivières de Bretagne.

## Le jugement et l'apaisement

Le Tribunal de Lorient vient de rendre son verdict : il reconnaît l'injure et l'intention de nuire d'Eau et Rivières et de son Président. Il s'agit d'un premier rappel à l'ordre et d'un sérieux avertissement adressé à cette association.

Le Tribunal confirme ainsi que l'on peut être d'avis différent et se respecter. Après ce jugement l'ISTE recherche l'apaisement, tout en poursuivant ses efforts pour la réflexion environnementale et l'instauration du nécessaire débat d'idées : il est capital de refuser le "principe de suspicion" ou la tentation de la paresse intellectuelle.

S'il est un domaine qui mérite un débat sérieux, c'est bien celui des relations entre les activités agricoles et humaines, la science et l'environnement.

Contact : Christian BUSON - Institut Scientifique et Technique de l'Environnement